

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue le **mardi 6 mars 2018** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

036-2018 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1 Congrès de l'ADMQ- Directrice générale – 13,14 et 15 juin 2018 – Centre des congrès – Québec, 569 \$ plus taxes.
 - 6.2 Demande à Multi Service, inspecteur municipal, pour le projet du bureau municipal
 - 6.3 Invitation-cabane à sucre
 - 6.4 Archives Lanaudière- mise à jour-
Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal
 - 6.5 MTQ-autorisation pour signature
 - 6.6 Quote-Part MRC 2018- 63 072 \$
 - 6.7 Étude de sol, demande de soumissions
- 7. RÉGLEMENTATION**
 - 7.1 Avis de motion- concernant l'adoption du **règlement 124-2018** sur le modalités de publication de ses avis publics
 - 7.2 Présentation du projet de règlement **124-2018** sur les modalités de publication de ses avis publics
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
 - 8.1 Présentation et approbation des comptes
 - 8.2 Adoption des états financiers 2017
- 9. VARIA**
 - 9.1 Brunch-bénéfice-Centre d'action Bénévole de Montcalm
 - 9.2 Demande de soutien financier- Association des trappeurs professionnels du Québec
 - 9.3 Les Voix de l'Achigan
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

037-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

038-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Pierre Mercier, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du 6 mars 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**039-2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 6 FÉVRIER 2018**

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Luc Duval, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 6 février 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**040-2018 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES
DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

041-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

042-2018 CONGRÈS ANNUEL – ADMQ – 13, 14 et 15 JUIN 2018

Le congrès de l'ADMQ aura lieu à Québec du 13 au 15 juin 2018.

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale, Sherron Kollar, participe au congrès annuel et que les frais d'inscription au coût de 569 \$ plus taxes, soient payés directement par la municipalité.

Que les frais de déplacement et les frais inhérents au congrès seront remboursés sur présentation de factures.

Adoptée unanimement

043-2018 MULTI-SERVICE

CONSIDÉRANT que le Conseil a un projet de construction pour un bureau municipal;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, la directrice générale, désire obtenir de l'aide pour l'assister dans la planification du projet;

CONSIDÉRANT que notre inspecteur municipal, Monsieur Robert Brunet, de Multi-Service, a de l'expérience dans ce genre de projet et les compétences pour orienter le conseil;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Lucien Chayer et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser Monsieur Robert Brunet, de Multi-Service, à travailler en collaboration avec la directrice générale sur ce projet.

Adoptée unanimement

**044-2018 SOIRÉE SUCRÉE, POUR LA GRANDE FAMILLE DE LA MRC DE
MONTCALM**

CONSIDÉRANT QUE Le Préfet de la MRC de Montcalm, Monsieur Louis-Charles Thouin, invite les municipalités de la MRC de Montcalm à prendre part à un souper à la cabane à sucre. Le vendredi 6 avril 2018, à l'aKabane au 248, rang des continuations, Saint-Esprit;

CONSIDÉRANT QUE tous les profits générés par la tenue de ce souper seront remis au Relais pour la vie de Saint-Lin-Laurentides;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Sylvain Lafortune et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser une dépense de 200 \$ pour l'achat de huit (8) billets.

Adoptée unanimement

045-2018 MTQ- CONTRAT 8806-17-0008

CONSIDÉRANT QUE suite à l'envoi de la facture no 201700732, au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au montant de 6 647,76 \$, concernant les coûts d'entretien et de réparation pour la Route 125 et une partie du rang de la Rivière Sud;

CONSIDÉRANT la lettre datée du 22 février 2018, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, nous demandant une résolution pour autoriser une personne à signer le contrat pour le remboursement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Charles Smith et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser et de mandater Madame, Sherron Kollar, directrice générale à signer le contrat numéro 850934765, afin d'agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Roch-Ouest aux fins de la présente résolution.

Adoptée unanimement

046-2018 QUOTE-PART MRC DE MONTCALM

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm a adopté les règlements 471-2017, 472-2017 et 473-2017 décrétant la répartition des dépenses pour l'année financière 2018;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements imputent à la municipalité le prélèvement de quote-part, à être versée selon diverses modalités;

CONSIDÉRANT QUE le montant de ces quotes-parts a été dûment budgété;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Lucien Chayer et résolu à l'unanimité par les conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder au paiement des quotes-parts totalisant 63 072 \$ conformément aux modalités de versent établies par les règlements 471-2017, 472-2017 et 473-2017 adoptés par la MRC de Montcalm.

Adoptée unanimement

047-2018 DEMANDE DE SOUMISSIONS

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour une étude géotechnique du sol pour le terrain municipal.

Adoptée unanimement

048-2018 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2018- SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Pierre Mercier que lors d'une séance du conseil, sera adopté le Règlement numéro 124-2018, sur les modalités de publication des avis publics.

Adoptée unanimement

049-2018 ADOPTION DU PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2018- SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

ATTENDU QUE l'article 91 de la Loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur

autonomie et leurs pouvoirs, permet aux municipalités d'adopter un règlement relativement aux modalités d'affichage des avis publics;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest désire modifier les modalités d'affichage des avis publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné aux présentes par le conseiller M. Pierre Mercier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Mercier et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest d'adopter le projet de Règlement numéro 124-2018, sur les modalités de publication de ses avis publics, tel que remis aux membres du conseil.

Adoptée unanimement

050-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 2 167,26 \$ et les chèques émis pour le mois de mars 2018 du # 6222 au # 6243, totalisant 46 366,91 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

Adoptée unanimement

051-2018 DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017, préparés par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC. sont déposés aux membres du conseil.

RAPPORT FINANCIER 2017

	Budget	Réel
REVENUS		
Taxes	371 380	388 281
Paiements tenant lieu de taxes	0	91
Quotes-parts	0	0
Transferts	42 715	122 699
Services rendus	4 225	0
Imposition de droits	4 900	6 381
Amendes et pénalités	5 000	4 602
Revenus de placement	3 000	2 796
Autres revenus d'intérêts	400	1 105
Autres	400	3 438
	432 020	529 393

CHARGES

Administration générale	162 355	155 246
Sécurité publique	80 995	79 026
Transport	115 608	198 825
Hygiène du milieu	23 278	22 582
Santé et bien-être	0	15 408
Aménagement, urbanisme et développement	12 995	18 374
Loisirs et culture	36 229	40 845

Frais de financement	560	619
	432 020	530 925
Excédent (déficit) de l'exercice		(1 532)
Moins: revenus d'investissement		(73 243)
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		(74 775)
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations		59 915
Activités d'investissement		0
Excédent (déficit) accumulé		17 200
		77 115
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales		2 340

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, que le rapport financier 2017 rédigé et vérifié, par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC, soit adopté, signé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires Municipales et des Régions.

Adoptée unanimement

052-2018 VARIA

1. BRUNCH-BÉNÉFICE

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le brunch-bénéfice, au profit du Centre d'Action Bénévole de Montcalm, qui aura lieu le dimanche 25 mars prochain, au complexe JC Perreault, au coût de 25 \$ le billet.

Adoptée unanimement

2. DEMANDE DE SOUTIER FINANCIER

Une demande de soutier financier est demandée par l'Association des Trappeurs professionnels du Québec section Lanaudière :

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, d'accorder un montant de 100 \$, pour encourager ses membres à continuer la déprédation sur les secteurs publics.

Adoptée unanimement

3. LES VOIX DE L'ACHIGAN – CONCERT 2018

Une demande de commandite est présentée par « Les Voix de l'Achigan » de Saint-Roch-de-l'Achigan pour leur concert 2018.

Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, d'accorder un montant de 150 \$, représentant le coût d'une commandite pour une page entière dans leur programme souvenir.

Adoptée unanimement

053-2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers, que la séance soit levée à 21 h 15.

Je, *Mario Racette*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Racette,
Maire

Sherron Kollar,
Directrice générale

054-2018 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 050-2018, lesquelles s'élèvent à 48 534,17 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Sherron Kollar,
Directrice générale